



Jeudi 31 mars 2022 :

Journée nationale de grève et de mobilisations des territoriaux

La ministre de la transformation de la fonction publique l'a annoncé, la valeur du point d'indice va être augmentée d'ici l'été... A l'aube des présidentielles cette promesse d'augmentation tombe à pic ! Mais ne soyons pas dupes, exigeons une revalorisation immédiate !

Plus nous serons en grève et dans la rue le 31 mars, plus l'augmentation du point d'indice sera importante !

Le seul moyen de garantir le pouvoir d'achat, c'est d'augmenter la valeur du point d'indice !

Mais ce n'est pas notre seule revendication :

Qu'il s'agisse de nos salaires, de nos conditions de travail, du respect de nos droits, de nos carrières, de nos qualifications, de nos métiers... nous n'avions encore jamais connu de telles attaques de la part d'un gouvernement, biens suivis, voir devancés par de nombreux employeurs locaux.

C'est le cas dans nos collectivités où M FOUNTAINE est même fier de devancer la loi notamment par exemple sur le passage aux 1607h...

Le quotidien des 1 900 000 agents de la territoriale, c'est la perte de sens du travail, des pressions de plus en plus importantes de nos employeurs, un manque de reconnaissance ... Cela se vérifie aussi localement. Le mal être des agents est bien réel, et la crise sanitaire a bon dos !

Les raisons de notre colère ne manquent pas :

- Les mutualisations faites à la va vite sans anticiper les conséquences (le service informatique, les RH...)
- La création de la catégorie RIFSEEP C3 (Concierges et référents aux écoles, aides à domicile, agents du PPHL...)
- La multiplication des « faisant fonction » qui devient même un critère pour espérer obtenir une évolution de carrière
- Des cadres pressurisés devant rentrer dans un profil type sous peine de se voir mutés d'office, devant obéir à des ordres contraires aux intérêts du service public
- Des fiches de postes mal calibrées (directeurs de centres de loisirs en catégorie C alors que leurs missions relèvent de la catégorie B)
- Des contractuels longue durée (Temps de vie de l'enfant, musée maritime)
- Des gros problèmes de sous effectifs (EHPAD, service du maintien à domicile, service de l'eau, restauration scolaire...)

- Des agents infantilisés qui se voient imposer leurs congés (les ATSEM du service temps de vie de l'enfant)
- Des réorganisations qui ne tiennent pas compte des remontées du terrain (la réorganisation du CTM)
- Des agents à qui l'on reproche leurs motivations pour exercer leur droit de grève (médiathèques)
- Un travail du dimanche et jour férié payé à 0.74 centimes de l'heure (EHPAD, Maintien à domicile, Musées...)
- Le coefficient Bradford suspendu mais pour mettre quoi à la place ? on attend le retour de bâton
- Les négociations sur les restrictions du droit de grève lancées qui créent des inégalités face à ce droit fondamental
- Un système de maintien d'astreinte inégalitaire
- ...

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore :

**Mobilisons-nous le jeudi 31 mars à 14h devant
l'hôtel de la CDA Place Saint Michel !**

**Il est plus que temps que M. Fontaine entende
notre mécontentement !**

Et revendiquons :

- Le retrait de la loi de transformation de la fonction publique
- 10 % d'augmentation de la valeur du point d'indice
- Des effectifs suffisants pour pouvoir rendre un service public de qualité
- L'abandon de la catégorie C3 stigmatisante et insultante
- Abandon définitif de Bradford et de tout autre système punitif pour les agents concernant l'absentéisme
- Le retour à un vrai déroulement de carrière juste et équitable
- Fin des pressions de toutes sorte sur les agents quelques soient leurs catégories
- Une véritable politique de prévention indépendante et ayant les moyens financiers et humains de fonctionner
- Une revalorisation de la rémunération du travail du dimanche et jours fériés
- Abandon des restrictions du droit de grève
- D'une manière plus générale le respect des agents
- Une augmentation de la valeur des chèques déjeuners
- Une participation employeur à une mutuelle collective à 50 % (comme dans le privé)